REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Commune de Bernex

Genève, le 3 mai 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse des départements de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), du territoire (DT), de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) et de la commune de Bernex

Goutte de Saint-Mathieu: les enjeux de la votation du 13 juin

Le Conseil d'Etat et la commune de Bernex ont réaffirmé aujourd'hui leur soutien à la modification des limites de la zone dite de la Goutte de Saint-Mathieu. Le déclassement doit permettre la construction d'un cycle d'orientation, d'un bâtiment pour les centres de formation professionnelle santé et social, ainsi que d'infrastructures communales de proximité dédiées à la jeunesse. Ces nouveaux équipements seront situés au centre d'un réseau complet de transports publics. Ils sont envisagés avec un niveau d'exigence élevé en matière environnementale et énergétique.

Le 13 juin prochain, le canton de Genève doit se prononcer sur la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Bernex, du 1er octobre 2020 (création d'une zone affectée à de l'équipement public et d'une zone des bois et forêts sur le périmètre dit de la "Goutte de Saint-Mathieu", situé entre le chemin de Saint-Mathieu, la route de Chancy et la bretelle autoroutière pour la sortie Bernex de l'A1).

Réunies ce jour en conférence de presse, des délégations du Conseil d'Etat et du Conseil administratif de la commune de Bernex ont réaffirmé leur soutien plein et entier au déclassement soumis par référendum en votation populaire.

Répondre aux besoins de formation des jeunes

L'aboutissement du déclassement de la zone permettra la construction de deux bâtiments scolaires, soit un cycle d'orientation d'une capacité de 900 élèves ainsi qu'un bâtiment regroupant les centres de formation professionnelle santé et social (CFPSa et CFPSo) afin d'accueillir 1800 étudiant-es. Pour Anne Emery-Torracinta (DIP): "Le futur cycle d'orientation est indispensable pour faire face à la très forte hausse des effectifs d'élèves prévue pour cette classe d'âge - plus de 2300 d'ici 2027 ou 2028. Quant aux deux CFP, ils permettent de répondre aux besoins aigus de formation dans les domaines du social et de la santé. Je pense notamment au secteur de la petite enfance, où l'augmentation des places de crèche demande plus de personnel formé."

Selon Mauro Poggia (DSPS): "Le canton de Genève connaît des besoins croissants en matière de santé. Genève doit urgemment répondre au vieillissement de la population, à l'accroissement des maladies chroniques et à la vague de retraites des baby-boomers au sein des professions de la santé. Alors qu'une majorité du personnel de santé a obtenu son diplôme en dehors du canton, nous devons gagner en autonomie et poursuivre l'augmentation

de formation." Une fois construits, ces établissements augmenteront l'effectif de 300 étudiant-es dans les filières santé-social.

"Un espace intergénérationnel et des locaux pour l'Ecole de musique de Bernex sont également prévus à l'intention des habitants de la Champagne genevoise. Les salles de gymnastique pourront également être utilisées hors temps scolaire", se réjouit Cyril Huguenin, conseiller administratif de la commune de Bernex, chargé des bâtiments. Pour son collègue Gilbert Vonlanthen: "Ces infrastructures représentent également plusieurs centaines d'emplois. Elles permettront un développement harmonieux entre logements et emplois." Les rentrées fiscales communales supplémentaires liées à ces infrastructures sont estimées à un demi-million de francs.

Un projet exemplaire en termes d'aménagement et d'accessibilité

Le site de la Goutte Saint-Mathieu sera aisément accessible grâce au tramway 14, aux lignes de la Champagne rabattant vers la gare Léman Express de Lancy Pont-Rouge, ainsi qu'à une nouvelle ligne de bus qui desservira les Cherpines et la gare Léman Express de Lancy-Bachet.

Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers souligne en outre que "ce site est parfaitement indiqué pour ce projet. Aujourd'hui enclavé et sans réelle identité, il fera demain le lien entre le Bernex historique et le Bernex en devenir". La forêt existante sera maintenue et deviendra le parc privilégié des futurs utilisateurs du site. Le projet choisi dans le cadre du concours d'architecture doit ménager les surfaces en pleine terre et les sols existants, la gestion des eaux se fera prioritairement à ciel ouvert et une attention particulière sera portée à la préservation des structures paysagères et végétales en place.

Les équipements prévus à la Goutte Saint-Mathieu sont indispensables pour répondre aux besoins de la population. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Bernex appellent donc clairement à voter oui le 13 juin prochain.

- Dossier et FAQ
- Support de présentation
- Film La Goutte de Saint-Mathieu: un projet pour la jeunesse

Pour tout complément d'information:

- *Mme Anne Emery-Torracinta, par l'intermédiaire de M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint, DIP, T. +41 22 546 69 68, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch*
- *M. Mauro Poggia, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, T. +41 79 935 86 75, DSPS, communication-dsps@etat.ge.ch*
- *M. Antonio Hodgers, par l'intermédiaire de Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DT, T. +41 76 304 20 66, pauline.desalis@etat.ge.ch*
- *MM. Gilbert Vonlanthen et Cyril Huguenin, par l'intermédiaire de Mme Emmanuelle Vidal, secrétaire générale adjointe, T. +41 22 850 92 40, e.vidal@bernex.ch*